

■ **Simon et Daniel Gebhard Maréchalerie Sàrl**, à Bal-lens, au Village, CH-550-1048141-6. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 31 août 2006. But: ferrage de chevaux; travaux de forge, serrurerie et construction métallique. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Reprise de biens envisagée: véhicule et matériel d'exploitation d'une maréchalerie pour CHF 20'000 au maximum. Associés: Gebhard Simon, avec une part de CHF 1'000, gérant avec signature individuelle, et Gebhard Daniel, avec une part de CHF 19'000, sans signature, tous deux de Köniz, à Ballens. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 9887 du 06.09.2006
(03545496 / CH-550.1.048.141-6)